

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir donner à mes honorables amis l'assurance que le Parlement étudiera la radiodiffusion avant toute décision définitive.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question au premier ministre. Comme il m'assure que le Parlement aura l'occasion de se prononcer sur cette affaire avant toute décision définitive, faut-il croire que la décision de nommer M. Alphonse Ouimet pour un nouveau terme de sept ans ne constitue pas une décision définitive?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, cette décision a été prise aux termes de la loi le nommant et je n'ai rien à ajouter à cela.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA HAUSSE DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement projette d'augmenter les pensions et les allocations aux anciens combattants au cours de la présente session?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si une décision doit être annoncée à ce propos la Chambre en sera informée en temps voulu.

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE

QUÉBEC, P.Q.—LA PÈGRE ET CERTAINS HOM- MES PUBLICS DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable Solliciteur général. Je profite de l'occasion pour le féliciter de sa nomination et lui souhaiter bonne chance dans ses rapports avec la Gendarmerie royale.

Ma question est la suivante: L'honorable Solliciteur général peut-il nous dire si la Gendarmerie royale du Canada révélera au ministre de la Justice du Québec les noms des hommes publics québécois qui seraient de connivence avec la pègre dans la province de Québec?

Monsieur l'Orateur, dois-je comprendre que le ministre n'a pas compris ma question parce que son micro n'était pas ouvert? Je pourrais répéter ma question afin que nous ayons une réponse.

[L'hon. M. Fulton.]

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre.

Etant donné la gravité de l'accusation portée par la Gendarmerie royale du Canada à l'effet que le cours de la justice était entravé dans la province de Québec, à la suite de la connivence de certains hommes publics québécois avec la pègre, le très honorable premier ministre peut-il nous dire s'il entend demander à la Gendarmerie royale de fournir au ministre de la Justice du Québec le nom de ces hommes publics québécois?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

[Plus tard]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au très honorable premier ministre.

Peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de garder le silence sur les accusations de la Gendarmerie royale à l'endroit de certains hommes publics de la province de Québec, ou si éventuellement le gouvernement fera la lumière au Parlement sur ces graves accusations portées par la Gendarmerie royale?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Danforth a la parole.

[Français]

[Plus tard]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, si vous le permettez, je vais revenir sur la question de privilège que nous avons soulevée lors de la dernière session et qui a été prise en sérieuse considération par l'Orateur à cette époque, l'honorable M. Macnaughton.

Ma question de privilège est la suivante: C'est que, lorsqu'un député de langue française pose une question, inévitablement, par le jeu de l'interprétation, le ministre de langue anglaise ne comprend la question que quatre ou cinq secondes après qu'elle a été posée; si l'Orateur ne tient pas compte de ce délai de quatre ou cinq secondes pour permettre au ministre de comprendre très bien le sens de la question, à ce moment-là, nous, députés canadiens-français, n'avons jamais de réponse à nos questions, comme cela s'est produit trois fois aujourd'hui au cours de la période des questions.